

Table ronde 1

## **Le déséquilibre fiscal six ans plus tard**

### **Questions et réponses**

Forum de l'Institut de recherche sur le Québec intitulé « Perspectives économiques et financières du Québec »

14 juin 2008

#### **1. Question de M.Saumur:**

Madame Lajoie, pourriez-vous élaborer davantage sur le commentaire que vous avez fait : comment la constitutionnalisation du pouvoir de dépenser du fédéral donnerait des munitions aux souverainistes du Québec?

#### **Réponse d'Andrée Lajoie:**

La raison pour laquelle je pense que cela pourrait aider les indépendantistes, c'est que ça pourrait leur permettre de prendre conscience du fait que dans leurs propres compétences, ils n'ont pas l'exercice souverain de leurs propres compétences. Pour tout dire, moi je pense que le Canada, ce n'est pas une fédération. Il y a déjà quatre moyens pour le gouvernement fédéral, pour le Parlement, de modifier le partage des compétences :

- le pouvoir de désaveu, qui est tombé en désuétude,
- le pouvoir déclaratoire qui n'est pas tombé en désuétude et qui a été utilisé deux autres fois pour la 473<sup>e</sup> et la 474<sup>e</sup> fois dans les trois dernières années,
- la théorie des compétences implicites,
- et la théorie de la suprématie de la législation fédérale sur la législation provinciale quand il y a conflit sur un même objet.

Alors on a déjà tout ça pour modifier le partage des compétences, ce qui n'est pas la caractéristique d'une fédération, mais celle d'un État unitaire vaguement décentralisé et on ajouterait le pouvoir de dépenser qui ferait une cinquième brèche dans l'étanchéité des compétences. C'est pour cela que je pense que si peut-être les indépendantistes en prenaient conscience, peut-être qu'ils se réveilleraient.

#### **2. Question de Sébastien Richard:**

Monsieur Godbout, les chiffres que vous avez apportés sont-ils en fait, pire que ceux que vous nous avez présentés? Je me réfère à ma mémoire ici, donc il se peut que je fasse erreur, mais lorsqu'il y a eu une entente avec les provinces atlantiques sur l'administration de la TPS, mon souvenir est qu'elles ont eu droit à des montants substantiels qui leur ont été donnés. Donc lorsqu'on voit qu'eux aussi ont jusqu'à un certain point perdu au change comme le Québec, cependant pas dans tous les programmes, mais dans quelques-uns, est-ce qu'en fait cette réalité-là est en deçà de la réalité une fois qu'on a rassemblé l'ensemble des chiffres?

#### **Réponse de Luc Godbout :**

Je crois que vous faites référence à la péréquation. Ce sont Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse qui ont reçu des sommes au cas où elles perdent la péréquation plus tard, parce

qu'elles s'enrichissaient avec le pétrole. Alors, Terre-Neuve, on parlait de deux milliards et je pense qu'on parlait de presque 900 millions pour la Nouvelle-Écosse. Effectivement, dans mes chiffres, ces montants-là n'ont pas été comptabilisés pour la seule année qui est 2004-2005, mais le fédéral propose un étalement de ces sommes-là dans le temps et ce sont les chiffres que j'ai appliqués. Alors pour l'année 2008-2009, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont une petite somme qui provient des montants de près de trois milliards qu'elles ont reçus en 2004-2005. Ils sont étalés dans le temps au lieu d'être présentés de manière ponctuelle.

### **3. Question de Nicole Léger :**

Monsieur Godbout, à votre propos particulièrement sur les transferts fédéraux avec l'approche par nombre d'habitants, il y a aussi d'autres approches, celle entre autre par naissance. Parce qu'il y a eu dans certains programmes famille une approche par le nombre d'enfants que le Québec pouvait faire. Or, on sait que depuis les vingt dernières années, ce n'était pas évident pour le Québec, donc on est désavantagé à ce niveau-là et aussi les approches directement par individus. Je donne l'exemple de la famille pour une meilleure compréhension. Si, au niveau des allocations, particulièrement pour les familles, le gouvernement du Québec donnait un chèque de 1000 dollars par année, elles recevaient 500\$ du fédéral, donc directement à la province et donc le Québec se retrouvait à donner un chèque de 1000\$ par année. Avec la prestation nationale pour enfant, le gouvernement fédéral arrivait avec son chèque directement aux familles, donc 995\$ et le Québec se retrouvait avec un petit chèque de 5\$. C'est la question d'engorger le Québec et le Québec se retrouve toujours dans ce genre de situation-là. Est-ce que vous avez des commentaires sur cela?

### **Réponse de Luc Godbout :**

Ce que je voulais illustrer, c'est qu'un transfert par habitant effectué sans tenir compte d'une autre réalité arrive à des résultats un peu aberrants. Si, à l'époque de la crise du verglas, il y avait eu la logique par habitant, l'Alberta aurait reçu 10% de l'enveloppe, même s'il n'y avait eu aucune goutte d'eau ou aucun dommage là-bas. Cette logique-là ne tient pas par habitant pour l'ensemble des programmes que le fédéral veut mettre en place. À l'égard de la famille, si l'aide est ciblée sur le nombre d'enfants, on se dit qu'au moins la mesure est mieux que sur le nombre d'habitants à l'égard de « est-ce qu'il y a ou non des enfants ». Moi, je suis déjà plus à l'aise. Je ne dis pas qu'il y a des mesures parfaites, mais je sais que je ne réponds pas entièrement à votre question, mais quand le fédéral met en place des programmes, il faut que la mesure soit le plus près possible d'une certaine réalité. Avec l'aide sociale, ne pas tenir compte du nombre de bénéficiaires, on est loin de la réalité quand on y va rien que par habitant.

### **4. Question de Roger Pomerleau :**

Moi, ce qui m'a étonné dans la plupart des documents que vous avez présentés, c'est qu'on sait que le Québec se fait avoir au Canada, mais là, on retrouve l'Ontario à nos côtés. L'Ontario est en train de devenir un « have not problem » selon la définition que les Anglais donnent généralement à ça, et on retrouve du côté de l'Ouest canadien, l'Alberta, la Saskatchewan qui sont gagnantes dans de nombreux domaines. Est-ce qu'il y a moyen de traduire vos chiffres et de les donner aux ontariens pour qu'ils comprennent un peu?

**Réponse de Luc Godbout :**

L'Ontario fait aussi le débat sur le déséquilibre fiscal sauf que, selon moi, ils ont une drôle de manière de comptabiliser le déséquilibre fiscal. Ils font le calcul qu'ils envoient plus d'argent à Ottawa qu'ils n'en reçoivent et pour eux, c'est le déséquilibre fiscal, mais dans une logique où il y a des transferts de richesses, notamment pour financer la péréquation, ça pourrait être acceptable. C'est clair qu'ils sont moins gagnants pour certains transferts, notamment pour l'aide au secteur manufacturier. Par contre, le passage au par habitant à l'égard de la santé les a plutôt favorisés, mais c'est à l'égard de l'aide sociale et du secteur manufacturier qu'ils sont dans la même situation que le Québec, effectivement.